



## fait un credit camping car

Par **Jarrier**, le **02/02/2011** à **16:50**

j'ai fait un credit en octobre 2009 dont j'ai signee un contrat mais je n'ai jamais reçue le double exemplaire qui devait me revenir et depuis il preleve tout les mois l'echeance de remboursement depuis le mois d'octobre je leur reclame le touble qui devait me revenir mais je n'ai aucune reponse de leur part,j'ai arreter de les regler pendant trois echeance mais tout de suite celà a etait des menaces ce qui fait que j'ai repris les versements ,je voudrais savoir ce qu'il faut que je face,car je n'ai aucune preuve comme qu'oi j'ai un credit avec eu et je ne connais aucune condition qui peut y avoir

cela fait plus d'un an que je regle et je voudrais savoir ce qu'il faut que je face

veuiller agree mes salutations distinguees

Jarrier

Par **Laure11**, le **02/02/2011** à **17:33**

Faites un courrier recommandé AR les mettant en demeure de vous faire parvenir sous huit jours le double du contrat qu'il n'ont jamais daigné vous donner, et ce, malgré plusieurs relances.